



Audition parlementaire aux Nations Unies

Salle 4, North Lawn Building
2-3 décembre 2010
New York



Vers la reprise économique : repenser le développement, réformer la gouvernance mondiale

JEUDI 2 DECEMBRE

10 h.00 - 10 h.30 Séance d'ouverture

Déclarations de :

- M. Joseph Deiss, Président de l'Assemblée générale
- M. Zukang Sha, Secrétaire général adjoint, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
- M. Theo-Ben Gurirab, Président de l'Union interparlementaire

10 h.30 – 13 h.00 Séance I
Vue d'ensemble : risques qui pèsent sur la reprise économique et déséquilibres structurels persistants dans l'économie mondiale

La crise économique et financière mondiale est loin d'être terminée. De l'avis quasi général, la reprise est hésitante et pourrait marquer le pas. Les chiffres de croissance annuelle pour la plupart des économies les plus puissantes sont inférieurs aux prévisions. Pis encore, le chômage se maintient à des niveaux historiques dans bien des pays et ne montre aucun signe de recul. Le problème est plus difficile à régler que l'on ne s'y attendait et il appelle une riposte mondiale plus énergique et mieux coordonnée.

Il y a un an, la réponse immédiate à la crise passait par un plan de relance contre-cyclique de l'économie mondiale. Aujourd'hui, plusieurs grandes économies font marche arrière et pratiquent des coupes budgétaires pour réduire les déficits publics, à court et à long terme. Si la rigueur budgétaire a des vertus, d'autres, et ils sont nombreux, craignent qu'elle ne soit malvenue et ne pénalise la reprise mondiale et les perspectives économiques des pays directement concernés.

Qui plus est, certains des déséquilibres macroéconomiques fondamentaux à l'origine de la crise n'ont, semble-t-il, pas été corrigés. Les pays affichant des excédents commerciaux ont bien du mal à développer leur demande intérieure et les pays affichant des déficits n'arrivent pas à surmonter leurs problèmes de compétitivité. Le système commercial et financier international continue à entraver les réformes intérieures nécessaires pour mener des politiques de diversification de l'économie ou de protection contre les chocs extérieurs.

Sans une volonté ferme de corriger ces déséquilibres par de nouveaux arrangements institutionnels et une meilleure coordination des politiques macroéconomiques nationales, les

modèles de croissance risquent de demeurer bancals et de perpétuer l'instabilité de l'économie.

Questions posées :

- Au final, comment qualifier la riposte mondiale à la crise ?
- Les problèmes structurels de l'économie mondiale sont-ils correctement traités et les mécanismes institutionnels sont-ils à la hauteur de la tâche ?
- Cette riposte a-t-elle permis d'améliorer les perspectives de développement, en particulier la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ?
- Le moment est-il bien choisi pour des mesures d'austérité et comment en limiter les répercussions ?
- Comment faire pour consolider la relance et pour qu'elle s'accompagne de création d'emplois ?

Orateurs invités :

- Sénateur Donald H. Oliver (Canada)
- M. Robert Vos, Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement, au Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
- Ambassadeur Hardeep Singh Puri (Inde), Représentant permanent de l'Inde auprès des Nations Unies
- Mme Sarah Anderson, Directrice Economie mondiale à l'Institute for Policy Studies

15 h.00 – 18 h.00

Séance II

Réformer le système financier international : regard critique sur les questions clés à l'agenda des Nations Unies

La réponse internationale à la crise en 2009 a laissé un certain nombre de questions non résolues, notamment des questions clés sur la gestion de la dette, les mouvements de capitaux, et les réserves de change.

Depuis des décennies, les pays en développement font face à un endettement intenable. Les initiatives multilatérales ont certes été utiles mais la crise a conduit de nombreux pays, y compris des pays à revenu intermédiaire, à contracter de nouvelles dettes. Et une nouvelle crise de la dette est peut-être en train de se profiler. Les troubles sociaux observés récemment en Grèce montrent que les pays développés ne sont pas à l'abri d'un éventuel non-remboursement de la dette souveraine. La mise en place d'un mécanisme international de restructuration de la dette est l'un des remèdes ayant suscité un grand intérêt. De manière générale, cette proposition envisage un dispositif international de restructuration de la dette sous la forme d'une juridiction, ou autre instance arbitrale impartial, comparable à ce que prévoient les lois sur les faillites de nombreux pays. Si certains pays voudraient voir cette proposition se réaliser sans plus tarder, d'autres évoquent des obstacles d'ordre politique ou technique.

La libéralisation effrénée des marchés financiers est l'une des causes profondes de la crise mondiale. Depuis la crise financière, quelques pays émergents ont mis en place un contrôle des capitaux et le FMI a reconnu que le recours au contrôle des capitaux pouvait être efficace dans certaines conditions. Pourtant, deux ans après la crise, la position générale sur les mouvements de capitaux reste incertaine. Certaines propositions novatrices, comme l'instauration d'une taxe modique sur les transactions financières à court terme, n'ont pas encore été approuvées. D'aucuns s'interrogent par ailleurs sur les dispositions relatives à la libéralisation des flux de capitaux figurant dans de nombreux accords commerciaux.

Bien avant la crise, il était clair que le système de réserves était imparfait. Il tend à générer des excédents de liquidité, la volatilité des taux de change et, par extension, des conditions macro-économiques généralement instables. Toutefois, la question de la faisabilité d'un système mondial de réserve basé sur un panier de devises - par opposition à une monnaie dominante - n'est toujours pas tranchée. Si l'on est d'accord aujourd'hui pour que les droits de tirage spéciaux administrés par le FMI aient un rôle plus important, le potentiel que recèle cette solution est loin d'être clair.

Questions posées :

- Quels sont les défauts du système actuel de gestion de la dette ? Comment un mécanisme international de restructuration fonctionnerait-il dans la pratique ?
- Le contrôle des capitaux est-il nécessaire pour stabiliser l'économie mondiale et comment doit-il s'appliquer ?
- Faut-il instaurer une taxe sur les flux financiers (spéculatifs) à court terme ?
- Comment configurer le système mondial de réserves pour assurer des taux de change stables et soutenir la croissance et le développement ? Une solution passant par un panier de monnaies est-elle envisageable ?

Orateurs invités :

- M. Abdullaziz Yari Abubakar, Président de la Commission des aides, des prêts et de la gestion de la dette de l'Assemblée nationale du Nigéria
- Ambassadeur Morten Wetland (Norvège), Co-Président du Groupe de travail ad hoc de l'Assemblée générale sur la crise financière et économique mondiale
- Mme Isabelle Mateos y Lago, chef du Service de la stratégie et des politiques, Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation au FMI
- M. Rodney Schmidt, chercheur principal (Finance et dette), The North-South Institute (Canada)

18 h.00 – 20 h.00	<i>Réception en l'honneur des participants : Entrance Hall, North Lawn Building</i>
--------------------------	--

VENDREDI 3 DECEMBRE

10 h.00 – 13 h.00	Séance III
Repenser le développement durable dans le cadre économique et environnemental mondial actuel	

La nécessité d'une gouvernance mondiale renforcée s'applique également à la question du développement durable. Les modes de consommation et de production actuels sont incompatibles avec le développement durable. Avec un nouvel accroissement de la pression démographique à l'horizon, et l'adhésion des pays en développement au modèle de croissance dominant, on doit redouter de nouvelles turbulences économiques si rien n'est fait. Les gouvernements doivent être en pointe, mais le changement réel dépendra aussi du secteur privé.

Le problème de la gouvernance mondiale de l'environnement est clairement illustré par la question des changements climatiques où l'accord qui remplacera le Protocole de Kyoto est encore hors de portée. Les raisons en sont complexes, mais elles se résument à l'idée que l'internalisation économique du coût des gaz à effet de serre risque de nuire à la compétitivité, à la création d'emplois et à la croissance. Le régime international en matière de commerce et de financement n'est pas toujours propice aux politiques nationales en matière de changements climatiques. Un réexamen des accords commerciaux et financiers sous l'angle du développement durable est plus que jamais nécessaire. Enfin, une plus grande cohérence des accords commerciaux et des accords environnementaux est éminemment souhaitable.

Le problème de la gouvernance environnementale est accentué par la complexité des mécanismes institutionnels au niveau mondial. Les efforts consentis par les pays en développement pour protéger leurs ressources naturelles et la biodiversité, et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, continueront à dépendre d'un régime viable de transferts de technologie et de financement. Pourtant, si l'on s'en tient au seul dossier des changements climatiques, le financement se répartit entre de nombreux instruments, tous assortis de règles et dispositions complexes. Mais surtout, les engagements internationaux en matière de fonds pour l'environnement ne représentent qu'une fraction des besoins estimés.

Questions posées :

- Comment procéder pour améliorer la gouvernance environnementale mondiale ?
- Peut-on découpler croissance et environnement dans le modèle économique dominant ?
- Comment développer les fonds climat au niveau mondial ? Faut-il instaurer une taxe mondiale sur le carbone ?
- Les mécanismes de financement pour l'environnement doivent-ils être regroupés ?
- En quoi consistent les tensions entre accords commerciaux et environnement, et comment peuvent-elles être résolues ?

Orateurs invités :

- M. Laszlo Borbely, parlementaire, Ministre de l'environnement et des forêts de la Roumanie, Président de la Commission des Nations Unies sur le développement durable
- Sénateur Cesar Augusto Borges (Brésil)
- Ambassadeur Ulibarri-Bilbao, Représentant permanent du Costa Rica auprès des Nations Unies
- Ambassadeur Charles Thembanani Ntwaagae, Représentant permanent du Botswana auprès des Nations Unies
- M. Ricardo Sanchez, Directeur adjoint, Bureau de New York du Programme Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

15 h.00 – 17 h.30

Séance IV

Assurer le leadership dans la gouvernance économique mondiale : habilitier l'ONU, rôle du G20, et nécessité de la transparence et de l'obligation de rendre compte dans la prise de décision

La crise économique mondiale a révélé la nécessité d'un renforcement de la régulation et de l'intervention dans l'économie, aux niveaux national et international. Le G20, forum des pays industrialisés et des économies émergentes, a pris les devants en apportant la réponse la plus immédiate à la crise, ce qui s'est traduit par un plan de relance mondial coordonné de

quelque 5 billions de dollars. Le G20 se définit maintenant lui-même comme le "principal forum de coopération économique internationale" et fait fonction de chef de file de la coordination des politiques macroéconomiques nationales ainsi que de moteur de la réforme des institutions financières internationales.

Pourtant, la place du G20 dans les affaires économiques mondiales fait toujours débat. Comme l'a montré un débat récent d'un groupe de travail spécial de l'Assemblée générale, de nombreux pays sont en désaccord avec le G20. En tant qu'instance informelle autoproclamée ne réunissant que quelques pays, affirment-ils, il manque de légitimité. Tout en reconnaissant le poids économique du G20 (soit près de 85 % du PIB mondial), plusieurs pays font valoir que les décisions du G20 touchent tout le monde et qu'elles devraient donc être prises par une instance plus représentative, comme l'Organisation des Nations Unies. Ils soutiennent en outre que le G20 n'est pas doté des mécanismes d'exécution et de surveillance requis pour garantir l'obligation de rendre compte et la transparence.

En bref, il apparaît que la prééminence du G20 compromet l'autorité de l'ONU, seule organisation mondiale où chaque pays dispose d'une voix. Les idées abondent sur la façon dont l'ONU pourrait renforcer sa position de pilote des affaires économiques mondiales. Une commission d'experts (Commission Stiglitz) chargée d'examiner cette question l'an dernier a recommandé la création d'un Conseil mondial de coordination économique composé d'un petit nombre de pays (représentant chacun un groupe de pays) qui complèterait le Conseil économique et social comme instance décisionnelle plus rapide, ainsi que la création d'un Groupe intergouvernemental d'experts chargé d'analyser les risques systémiques dans l'économie mondiale. Toutefois, aucune de ces propositions n'a obtenu un grand soutien.

Si nul ne conteste que le G20 ait un rôle à jouer, il faudrait mieux définir ce rôle vis-à-vis de celui de l'Organisation des Nations Unies.

Questions posées :

- Les décisions du G20 doivent-elles être soumises à plus ample débat par l'ensemble des Membres de l'Organisation des Nations Unies avant de devenir "impératives" pour la communauté internationale ?
- Comment devrait-on lier institutionnellement le G20 à l'Organisation des Nations Unies ?
- Les propositions de la Commission Stiglitz sur la création de deux nouveaux organismes économiques doivent-elles être à nouveau inscrites à l'ordre du jour ?
- Quel rôle les parlements doivent-ils jouer pour assurer une plus grande transparence et pour honorer l'obligation de rendre compte dans la gouvernance économique mondiale ?

Orateurs invités :

- M. János Horváth, Président du Groupe interparlementaire hongrois, professeur émérite de science économique
- Ambassadeur In-Kook Park, Représentant permanent de la République de Corée auprès des Nations Unies
- Ambassadeur Maged Abdelaziz, Représentant permanent de l'Égypte auprès des Nations Unies
- M. Michael Hammer, Directeur exécutif, One World Trust (Royaume-Uni)

17 h.30 – 18 h.00

Résumé des débats et remarques de clôture